

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'Honorable M. *Sanborn* a proposé secondé par l'honorable M. *Letellier* de *St. Just*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral ou quelque membre de ce gouvernement et les trésoriers ou autres officiers des gouvernements des provinces de *Québec* et d'*Ontario*, respectivement; aussi la sentence arbitrale des arbitres provinciaux nommés pour établir la dette de ces provinces envers la confédération; aussi tous les documents et la correspondance qui se rapportent au renvoi de la dite sentence arbitrale au Conseil Privé de la Reine pour qu'il prononce sur sa validité, et qui ont pu être échangés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces ou les autorités impériales; aussi toutes résolutions adoptées en conseil et toute correspondance se rapportant en quoi que ce soit au règlement final des différends entre les dites provinces, et à leurs relations respectives avec le gouvernement fédéral; aussi toute correspondance échangée avec les autorités ou le gouvernement du *Nouveau-Brunswick*, dans laquelle cette province demande de meilleures conditions financières, en tant que celles-ci sont considérées au point de vue des relations des provinces d'*Ontario* et de *Québec* avec le gouvernement fédéral.

La question de concours étant mise sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *John A. Macdonald* et autres, comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi. 18 avril, 1872.

Résolu : Qu'il soit envoyé un Message au Sénat, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre concourt dans l'Adresse du Sénat à Sa Majesté pour lui présenter nos félicitations empressees sur le rétablissement à la santé de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, et renouveler l'expression de notre attachement inébranlable à l'Empire, et de notre dévouement au trône, et à la personne de Sa Majesté: remplissant le blanc par les mots "les communes,"

Ordonné, Que l'honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit Message au Sénat.

Certifié,

WM. B. LINDSAY,

Greffier des Communes.

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 18 avril, 1872.

Résolu : Qu'il soit envoyé un Message au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien transmettre à Sa Très-Gracieuse Majesté l'adresse conjointe des deux Chambres, pour lui présenter nos félicitations empressees sur le rétablissement de la santé de Son Altesse Royale le *Prince de Galles*, et renouveler l'expression de notre attachement inébranlable à l'Empire, et de notre dévouement au trône et à la personne de Sa Majesté, en la manière que Son Excellence jugera convenable afin qu'elle soit mise au pied du trône; à laquelle cette Chambre demande le concours de leurs Honneurs.